Henri Lacerte (1889-1968)

Photo - Henri Lacerte (1991)



SHSB 45438

Société historique de Saint-Boniface

Henri Lacerte. Décembre 1991. Fonds La Liberté, SHSB 45438. Centre du patrimoine, Winnipeg, Manitoba, Canada.

Article - "Le Manitoba français perd un de ses plus dévoués serviteurs" (1968)

française, une utopie! Définissant l'école française (Suite à la sixième page) estimé, qui possèdent suffisamment de connaissances pour profiter de ces techniplus que le Québécois, ce qui se traduit par un meilleur rele depu

Le Manitoba français perd un de ses plus dévoués serviteurs: le juge Lacerte

Une des personnalités les plus connuez et les plus appréciées de St-Boniface, le juge Henri Lacerte est décédé le dimanche 26 mai dernier à l'hôpital général St-Boniface. Il était âgé de 79 ans.

Le juge Lacerte se fit connaître non seulement par sa longue carrière dans la magistrature mais par sa participation active aux oeuvres francomanitobaines. Il avait été également un ardent partisan du

Le juge Lacerte est né le 17 avril 1889 à St-Sévère, Québec. Il fit ses études au Séminaire de Trois-Rivières et à l'Université de Montréal où il obtint ses baccalauréats és arts et en droit. En 1939 il reçut un doctorat honorifique de son alma mater, ainsi que des honneurs de la part du gouvernement français.

Le juge Lacerte vint au Manitoba en 1915 et ouvrit son étude à Winnipeg. Il fut parmi les premiers jeunes professionnels de l'Est à venir s'établir dans l'Ouest

blir dans l'Ouest.

En 1924, il fut nommé magistrat de la Cour de Police de St-Boniface et en 1939 juge de la Cour Juvénile et de la Famille. En 1955, il devenait conseiller de la Reine. Le juge Lacerte fut président de l'Association des Çanadiens français du Manitoba pendant 12

ans et reçut la Grande Médaille d'Or de la République Française en reconnaissance de ses efforts pour répandre la culture française partout dans la province. En 1959, il devint membre du Bureau des Gouverneurs de l'Université du Manitoba et il en fit partie jusqu'en 1962.

Le juge Lacerte était membre à vie du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb,



Le magistrat mourt Lacerte

Chevalier du 4e degré de l'Assemblée Taché. Il a occupé à peu près tous les postes de la Chevalerie.

Précédé dans la tombe par son fils, Pierre le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mme Jeanne Lacerte, 255½, rue Dumoulin; une fille, la Rév. Sr Ghislaine Lacerte, S.N.J.M.; trois frères, Philippe, Armand et Léon, et une soeur, Mile Bernadette Lacerte.

Les prières furent récitées à 7 h. 30 mard: soir au salon mortuaire Desjardins. Le service concélèbré eut lleu à 10 h. mercredi matin en la basilique de St-Boniface. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux officiait et at tassisté par le curé de la basilique, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Les porteurs honoraires furent Son Honneur le maire J. P. Guay, l'hon. Juge Monnin, W. Russell, chef de police de St.Boniface, M. E. J. Thomas, M. R. Swanson, M. Emlle Couter, M. Charles Huot, M. Louis Larivière, M. J. Préfontaine, M. Charland Prud'homme, l'hon. Sterling Lyon, M. E. Romani et M. Maurice Arpin.

Les porteurs actifs étaient MM. G. Champagne, J. Lavoie, D. Couture, A. Lavoie, R. Bétournay et E. Prieur.

<u>"Le Manitoba français perd un de ses plus dévoués serviteurs : Le juge Lacerte"</u>. *La Liberté et le patriote*. Le 29 mai 1968, page 1.

Article - "Qui était Henry Lacerte?" (1991)

adjoint) et Claude Garand (élève) présentent la plaque dévoilée à l'occasion l'école Lacerte. «Je sens que c'est un peu mon école et celle de mon père»,

n franement encore s à le on. II a rendre

ioft

0562

Qui était **Henri Lacerte?**

Né en 1889 à Saint-Sévère, un tout petit village situé à mi-chemin entre Montréal et Québec, Henri Lacerte était le deuxième d'une famille de neuf enfants. Il a étudié au Collège de Trois-Rivières et à l'Université de Montréal, où il est devenu avocat. Après avoir pratiqué quatre ans dans cette ville, Henri Lacerte est venu au Manitoba en 1915. C'était le temps où les choses commençaient à aller plus Henri Lacerte est décédé en 1968.



mal pour la langue française, rappelle sa fille Ghislaine. «Dès son arrivée, il a commencé à se renseigner. On s'y attendait et de fait en 1916, le gouvernement a aboli l'enseignement de la langue française au Manitoba. C'était illégal d'enseigner en français».

Dans cette conjoncture, Henri Lacerte s'est engagé dans la cause: il encourage les francophones de longue date à lutter et il fait un peu de journalisme. Plus tard, il a fait de la radio à la CBC afin d'essayer de faire comprendre les Franco-Manitobains aux anglophones. Il a aussi fait des tournées dans les paroisses afin d'obtenir l'argent nécessaire à la nouvelle Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM). En 1924, il en est d'ailleurs devenu président, poste qu'il a occupé pendant douze ans. En 1937, le gouvernement de la France lui a décerné une médaille d'or en récompense pour son travail à l'AECFM. Il est aussi devenu président du Conseil de la vie française au Canada. «La cause française, c'était sa mission», affirme Ghislaine Lacerte, seule survivante de la famille.

Au plan professionnel, Henri Lacerte est devenu en 1924 magistrat de la Cour de police. En 1939, il était nommé juge à la Cour juvénile et familiale de Saint-Boniface. À l'occasion d'un livre publié en 1967, un M. Thomas, procureur anglophone de la Couronne, a rappelé les nombreuses années pendant lesquelles il a travaillé avec Henri Lacerte à la Cour de police de Saint-Boniface. «Il n'y a jamais eu de plaintes sérieuses de fonctionnement contre eux».

Henri Lacerte était amateur de musique et de tennis. Il a rarement manqué la Série mondiale de base-ball, selon Ghislaine Lacerte: «C'était sa période de vacances. C'était sacré! Je peux ajouter - je pense que c'est légal - que mon père ne refusait pas de parier à Assiniboia Downs!»

Sur un ton plus sérieux, elle ajoute que c'était un homme très généreux de luimême, un défenseur des droits et de la langue «et j'en suis fière»!

homm gnants était q

des pa ficié a de la gné d

souvi classe vrai q et à e trait a se do d'hui. tains en pri

s'épa dans en e SUIS set a l'ense tains

men! Lace mie code char emba ne n carre

mi-fr